

**ROYAUME DU MAROC**  
Ministère de l'Intérieur

DIRECTION GENERALE DES COLLECTIVITES LOCALES  
DIRECTION DES FINANCES LOCALES

N° : F/P2121887  
Date : 17/12/2018

**AUTORISATION DE PROGRAMME**

Portant ouverture d'une recette et d'un crédit supplémentaire au budget de  
la Commune de TAN TAN  
la Province de: TAN-TAN  
(Gestion 2018)

**Le MINISTRE DE L'INTERIEUR**

Vu le Dahir n° 1.15.85 du 20 Ramadan 1436 (07 juillet 2015) portant promulgation de la loi n° 113.14 relative aux communes;

Vu le Décret n° 02.17.451 du 04 rabii I 1439 (23 novembre 2017) portant règlement de la comptabilité des communes et des établissements de coopération intercommunale

A la demande de l'ordonnateur du budget de la Commune de TAN TAN

**- DECIDE -**

ARTICLE PREMIER: La situation des crédits ouverts au budget de la Commune de TAN TAN par autorisation de programme n°F/P20218144 du 26/02/2018 pour la réalisation des investissements ci-après est actualisée comme suit:

Code budgétaire			Rubrique et nature des travaux	Crédit d'engagement	Crédits de paiement antérieurs	Nouveau crédit de paiement	Total Crédits de paiement
Chap	Art.	Parag.					
10	12	10/11	Acquisition d'un camion citerne	800.000.00 dhs	0.00 dhs	800.000.00 dhs	800.000.00 dhs
10	12	10/11	Acquisition d'un véhicule 4*4 équipé de matériel de jardinage	522.000.00 dhs	0.00 dhs	522.000.00 dhs	522.000.00 dhs
Total				1,322,000.00 dhs	0.00 dhs	1,322,000.00 dhs	1,322,000.00 dhs

ARTICLE DEUX : Les crédits de paiement pour la consolidation des crédits d'engagement visés à l'article premier seront gagés sur une recette d'égale importance à inscrire à la deuxième partie du budget sous la rubrique ci-après:

Chap.50 - Art.20 - Parag.10 : Part dans le produit de la TVA (Dotations spéciales d'Equipement)

ARTICLE TROIS: L'Ordonnateur du budget de la Commune de TAN TAN et le trésorier intéressé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente autorisation.

RABAT, LE 17 DEC 2018  
LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

P. le Ministre de l'Intérieur et par Délégation  
Le Gouverneur, Directeur  
des Finances Locales

Signé : Hamza BELKEBIR

Secrétaire Général de Province  
Chargé de la Division de Coordination  
Administrative

M. Mohamed Ben Ali Assi